

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ
(article R. 123-110 du Code de commerce)

Le soussigné **Aurélien FAURE**,
demeurant 10 Rue du Theil 87200 CHAILLAC SUR VIENNE,

Agissant en qualité de gérant de la société **A.J FAURE COUVERTURE**, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 834 515 033 RCS BEAUVAIS,

Déclare et atteste que les sièges sociaux antérieurs de la société **A.J FAURE COUVERTURE** ainsi que les greffes où sont classés les actes constitutifs et modificatifs antérieurs au transfert du siège sont les suivants :

- 613 Rue de Noailles 60730 STE GENEVIEVE : de l'immatriculation de la société jusqu'au 01 octobre 2020 (RCS BEAUVAIS) ;
- 32 Rue de Laboissière 60730 STE GENEVIEVE : du 01 octobre 2020 à ce jour (RCS BEAUVAIS).

Fait en deux exemplaires
A CHAILLAC SUR VIENNE
Le 02.10.2023

Aurélien FAURE
Gérant

